

**AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE**

Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ", code CRPCEN 20004 titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,

COMMUNE de BOCOGNANO (Corse du Sud)

Date de l'acte : 01 décembre 2025

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Olivier LE HAY, Notaire associé de la société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Monsieur Pierre Toussaint BARBOLOSI, époux de Madame Marie, Thérèse GIACOMONI, né à AFA (20167) le 02 janvier 1930 et décédé à AJACCIO (20000) le 15 novembre 1997.

Et Madame Marie BARBOLOSI, née à AFA (20167) le 02 juin 1928 et décédée le 24 décembre 2024.

Ils sont propriétaires des biens immobiliers ci-après désignés, par suite du décès de leur père, Monsieur Antoine BARBOLOSI et par jonction de possession.

Diverses parcelles de terre :

Lieudit Coracchiaja : section E n° 355 pour 06a 40ca

Lieudit Martinaccio : section H n° 525 et n° 526 pour 04 a 73 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : **formalites@spadonietassocies.notaires.fr**

**Pour Avis
Maître Olivier LE HAY
Notaire associé**